

Mémo pour vos 5 premières années d'activité

Vous trouverez sur ce document les points importants ainsi que les étapes à réaliser à compter de la fin de votre première partie de formation et ce jusqu'à votre premier renouvellement dans 5 ans.

A l'issue de la première partie de formation	
<p>Inscription sur monenfant.fr</p> 	<p>Je suis un professionnel - monenfant.fr</p> <p>Nécessité de scanner votre décision d'agrément</p>
<p>Inscription sur assistantsmaternels35.fr</p> 	<p>Accueil - Assistants Maternels</p> <p>Vos codes d'accès et identifiants sont indiqués sur le flyer « Assistant.es maternel.les, vos interlocuteurs » joint à la décision d'agrément</p>
<p>Envoi de la décision d'agrément à Pajemploi-URSSAF</p> 	<p>Urssaf service Pajemploi TSA 40010 38046 GRENOBLE CEDEX Tel : 0806807253</p>
<p>Lien avec le Relais Petite Enfance (RPE)</p> 	<p>Le Relais Petite Enfance de votre secteur est indiqué dans le flyer « Assistant.es maternel.les, vos interlocuteurs » qui est joint à votre décision d'agrément.</p> <ul style="list-style-type: none">• Se faire connaître en tant que nouvel.le assistant.e maternel.le du territoire et connaître les besoins des parents.• Connaître leur fonctionnement sur votre territoire.• Participer aux ateliers d'éveil, à l'analyse de pratique, aux conférences, aux soirées d'échanges...
<p>Repérage de la PMI de secteur</p>	<p>La PMI au sein du CDAS de votre territoire est indiquée sur le flyer « Assistant.es maternel.les, vos interlocuteurs »</p>

Préparer l'accueil	
Projet d'accueil	<p>Le projet d'accueil est un support important pour favoriser et soutenir la communication avec le parent employeur. Il évoluera avec vous tout au long de votre carrière.</p>
Communication	<p>Une adresse mail professionnelle dédiée à votre activité peut permettre une dissociation de la vie privée et de la vie professionnelle.</p> <p>La communication numérique et l'utilisation des réseaux sociaux est à réfléchir avant leur mise en place, et ce dans l'intérêt de l'enfant.</p>
Aménagement	<p>Votre aménagement doit prendre en compte l'âge des enfants accueillis. Il évoluera donc au fur et à mesure des accueils, des étapes de développement des enfants accueillis et de vos expériences en tant qu'assistant.e maternel.le.</p>
Aide financière 	<p>La CAF peut vous aider avec la prime d'installation à condition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formuler sa demande dans un délai d'un an à compter de la date d'agrément • Avoir exercé au moins 2 mois consécutifs avant de formuler la demande et s'engager à rester un minimum de 3 ans dans la profession • Accepter de signer la charte d'engagements réciproques avec la CAD, laquelle formalise les obligations de chacune des parties <p>Un prêt à l'amélioration de l'habitat peut également être demandé CAF - Assistant.e maternel.le CAF - Maison d'assistant.e maternel.le</p>
Action sociale  	<p>France Emploi Domicile : France Emploi Domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créée par les partenaires sociaux (FEPEM et syndicats de salariés) • Pour une information fiable, complète et claire ainsi qu'un accès facilité aux droits et services <p>IRCEM : Accueil - IRCEM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retraite complémentaire, indemnité journalière complémentaire, prévoyance • Accompagnement psychologique et financier • Conseils prévention santé et bilan pour les +50 ans <p>Activités sociales et culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarifs réduits pour vos loisirs et vos vacances : location de vacances, places de cinéma, emplacement de camping, billets pour parcs de loisirs • Infos sur France Emploi Domicile
Formation continue 	<p>IPERIA : Accueil - iperia.eu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation continue • Certification

Liens avec les parents employeurs

Premier entretien	Il est important de s'y préparer : liste de questions à poser, projet d'accueil à présenter, lieu d'échange avec les parents, visite des espaces d'accueil..
Premier contrat	Le RPE peut proposer des rendez-vous communs parents-assistant.e maternel.le pour la signature d'un contrat. Le RPE sera ensuite le lieu de renseignements pour les parents en cas de questions.
Pajemploi 	Une fois votre décision d'agrément enregistrée, les parents pourront y trouver votre nom et déclarer vos salaires. Le service Pajemploi+ est proposé : Comment activer Pajemploi+ ? (Salarié) L'application Mon Pajemploi au quotidien : Mon Pajemploi au quotidien, la nouvelle application de l'Urssaf service Pajemploi

Dans les 3 premières années d'exercice

Parcours de professionnalisation	Vous devez vous engager dans une démarche d'amélioration continue de votre pratique professionnelle. Vous devrez fournir des justificatifs et en échanger lors de l'évaluation du renouvellement d'agrément. Se référer à l'arrêté du 16 août 2021 relatif à la 1 ^{ère} demande de renouvellement de l'agrément d'un assistant maternel sur Légifrance. Arrêté du 16 août 2021 relatif à la première demande de renouvellement de l'agrément d'un assistant maternel - Légifrance
2^{ème} partie de formation obligatoire	Vous serez invité.e 3 ans après la 1 ^{ère} partie de formation : 5 jours en présentiel et 2 jours en distanciel pour préparer les épreuves du CAP AEPE (EP1 et EP3)

Avant le premier renouvellement, au bout de 5 ans

Passage des épreuves du CAP AEPE	Soyez vigilant.e à passer les épreuves en fonction de votre date de fin d'agrément pour pouvoir fournir votre relevé de notes avec votre dossier CERFA. Si vous devez passer les épreuves, l'inscription s'effectue sur le site de l'Académie en octobre/novembre de l'année précédant les épreuves, qui se déroulent en juin. Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Académie de Rennes
Au minimum 3 mois avant l'échéance de votre agrément	Envoi du CERFA + tous les documents demandés.
Préparer l'entretien de renouvellement d'agrément	Un document d'aide à la préparation de votre renouvellement vous est envoyé.e avec le récépissé du dépôt de votre demande. Tous les sujets abordés lors de l'évaluation y sont répertoriés.

